



CHSCTD du 03 mars 2022

Déclaration de la FSU 37

Aujourd'hui, pas moins de 53 fiches des registres SST présentées dans notre instance concernent les conséquences de la crise sanitaire, donc de l'incapacité de notre institution à éviter les risques professionnels. Deux ans d'insuffisance, de choix au rabais de la part de notre ministère conduisant à la mise en danger des personnels. Dangers biologiques faute de protection suffisante, dangers psychologiques liés à la charge de travail, au travail parfois inutile, aux protocoles inadaptés, aux sollicitations permanentes, à l'empêchement de travailler sereinement. Peu de professions auront été si maltraitées, dans les écoles, les collèges, les lycées, les services, les inspections... La baisse de la pression épidémique semble laisser dire que tout va bien, que tout s'est bien passé : évidemment non. Nous écrivons qu'il faudrait que le Ministre rende des comptes sur les dégâts qu'il a provoqués : cela est toujours d'actualité. Pour la FSU, le dossier n'est pas clos.

La crise sanitaire a conduit les personnels à faire grève massivement en janvier dernier : l'exaspération dans cette situation et l'absence de moyens conséquents ont conduit à cette montée en pression. Force est de constater qu'ont été mis en lumière de manière accrue les problèmes de remplacements, de manque de personnels dans beaucoup de secteurs (enseignants, personnels de santé, assistantes sociales, personnels administratifs...) La carte scolaire préparatoire à la rentrée 2022 n'est pas du tout à la hauteur des besoins et des enjeux. Postes pour abaisser les effectifs, remplaçants, personnels RASED, surnuméraires, spécialisés, personnels administratifs, AESH,...) auraient dû être créés par des dotations importantes. Nous demandons un collectif budgétaire pour la prochaine rentrée, pour répondre aux besoins indispensables au bénéfice des élèves et des conditions de travail dégradées.

Nous vous alertons sur le dispositif de formation continue réactivé en présentiel : avertir les personnels 15 jours avant une journée de travail complète n'est pas acceptable. Les enseignants sont suffisamment éprouvés pour que vous évitiez une telle maladresse qui peut les mettre en difficulté par rapport à des engagements et qui soulève des expressions légitimes d'un manque de considération.

Un projet de réorganisation du remplacement est envisagé : il suscite de l'inquiétude des personnels car il peut avoir des conséquences pour les conditions de travail dans les écoles et pour les remplaçants. Nous tenons à la conservation des postes et missions des ZIL et BD. Nous refusons la recherche d'une rentabilisation du remplacement avec à la clé des fermetures de postes, des remplacements dans les écoles moins bien assurés faute de proximité, l'éloignement du lien pédagogique avec l'IEN et une charge de travail accrue pour les personnels administratifs.

Concernant le fonctionnement du CHSCTD, nous pointons quelques sujets :

- **Plusieurs fiches de signalement Danger Grave et Imminent ont été renseignées ces dernières semaines :** nous rappelons qu'une réponse immédiate doit être apportée par l'employeur et cela n'a pas été fait. A minima, le secrétaire du CHSCTD devrait être averti dans la même temporalité. Nous demandons l'application du cadre réglementaire.
- **Nous nous félicitons qu'une fiche de suivi des visites du CHSCTD soit mise en place :** cela permettra d'observer la mise en action des préconisations.